

la société, environ 25 % au maximum.

Qui peut demander les services d'un business angel ?

En théorie n'importe quel entrepreneur peut y faire appel. Même si cette démarche se destine particulièrement

philosophie qui se développe bien coté anglo-saxon. Avec la crise, nous avons constaté que les porteurs de projets arrivaient avec de moins en moins de fonds personnels.

La démarche des business angels est donc une opportunité encore peu connue. Les avantages sont pourtant bien présents, puisque les

retour sur investissement à la vente des parts, le capital investi fait l'objet de crédits d'impôts, pour l'impôt sur le revenu et pour l'ISF (impôt sur la fortune).

Contact : Logoden Participations, courriel : contact@logodenparticipations.com



Jean-François Chevallier : « Depuis 2005, nous avons financé 12 entreprises et investi plus d'un million d'euros. »

L'Ille-et-Vilaine en bref

Prison des femmes : entrée interdite ce mardi

Le centre pénitentiaire des femmes de Rennes sera bloqué ce mardi, dès 7 h, et interdit à toutes les personnes extérieures.

Après plusieurs jours de mobilisation en mai dernier, après des mobilisations régionales ces derniers mois, le syndicat national pénitentiaire Force ouvrière appelle à la mobilisation et au blocage, ce jour-là, devant tous les établissements pénitentiaires. « **Nous dénonçons depuis des années : manque d'effectif, conditions de travail déplorables, aucune reconnaissance vis-à-vis des personnels,**

manque d'action sociale et de logements pour les personnels, etc. » indique le syndicat.

Force ouvrière ajoute : « **Comme si tout cela n'était pas assez difficile à vivre au quotidien pour les personnels en tenue voici que les indemnités de nuit, les heures dominicales, et les astreintes ne seront pas versées sur la paie de décembre, mais en 2010.** » Une perte financière évaluée, selon FO, entre « **400 et 500 € pour le personnel** ». Hier, la CGT s'est associée à FO et appelle à manifester devant la prison des femmes.

Lait : les producteurs demandent des prêts de quotas

Les producteurs de lait font face aujourd'hui à une crise sans précédent par la remise en cause des deux piliers de sécurisation de la filière laitière : fin programmée des quotas et affaiblissement de l'intervention publique sur les marchés.

C'est pourquoi, la FDSEA (1) et les JA (2) d'Ille-et-Vilaine demandent « **la réactivation du dispositif des prêts de quotas par la libération mesurée de volumes, dans une limite de 2 % à 3 %, sur la fin de campagne** ».

Dans ce contexte, la FDSEA et les JA d'Ille et Vilaine insistent également sur le fait que « **l'amélioration des marchés constatée, doit être intégralement répercutée sur le prix du premier trimestre 2010 payé aux producteurs. Les coûts de production doivent être une variable d'analyse mieux prise en compte** ».

(1) Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.
(2) Jeunes agriculteurs.

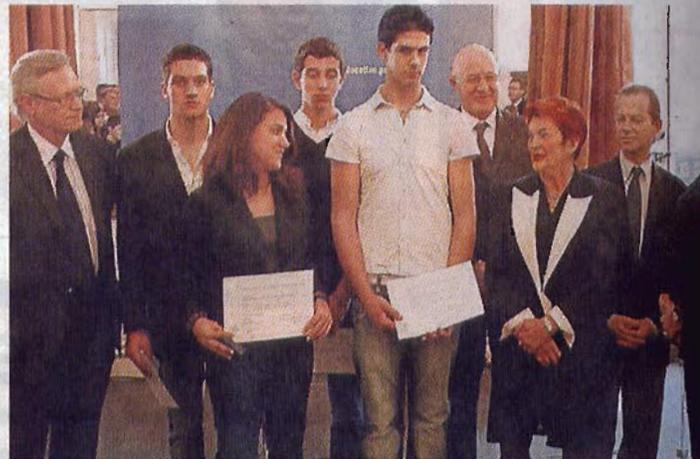
Les villes de l'Arc Atlantique à Rennes en juin

La Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, dont Rennes et Caen, vient de se réunir à Saint-Jacques-de-Compostelle. Elle a appelé à la promotion du rôle des villes et des citoyens dans l'Union européenne. La conférence a également demandé aux institutions communautaires d'œuvrer pour le développement d'une stratégie intégrée pour l'Arc Atlantique, en s'inspirant des initiatives menées par l'Union européenne en Baltique et dans la région du Danube, notamment dans les domaines des transports, du

développement durable, de la cohésion sociale et des énergies renouvelables.

Deux séminaires sont prévus par la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique au premier semestre 2010 : le premier sur les transports durables en parallèle au conseil « Transports » de La Corogne le 10 février 2010 et le second sur les villes portuaires lors de la Journée maritime européenne à Gijón en mai. Enfin, la Conférence fêtera ses dix ans fin juin à Rennes, ville fondatrice du réseau.

Saint-Malo : un prix pour le lycée Jacques-Cartier



Les lycéens malouins ont imaginé une pièce de théâtre sur l'univers carcéral.

Créé en 1988, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Prix des droits de l'Homme René-Cassin, organisé par l'Éducation nationale et la Commission nationale consultative des droits de l'homme, a été remis jeudi dernier à Paris.

Dans la catégorie lycée général et technologique, le lycée Jacques-Cartier, de Saint-Malo, est lauréat national.

Joëlle Durand-Raucher, professeure de lettres, a créé avec ses élèves une pièce de théâtre intitulée « dans l'univers de la peine », évoquant l'enfermement et la prison en milieu carcéral. Parmi les autres lauréats, on trouve aussi le lycée de Fougères pour son travail sur « Les droits de l'homme : un combat qui continue pour la dignité de l'humanité ».

Copenhague : les parlementaires interpellés

Saint-Gilles Nature environnement, le collectif Ille-et-Vilaine sous tension et le Ciele viennent d'adresser un long communiqué aux sept parlementaires d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'aux représentants de la Bretagne à Copenhague.

Et cela, alors même que, selon ces trois organisations, « **la conférence des Nations unies sur le changement climatique à Copenhague souffre des égoïsmes nationaux, notamment des pays riches et des grandes nations émergentes qui rejettent le plus de CO2...** ».

Le communiqué est « une lettre verte à l'ensemble des citoyens et des responsables politiques afin de nous faire tenir notre vigilance sur l'écologie et souligne l'urgence des réponses à apporter, aussi bien au niveau local qu'international ».

« **Au-delà des négociations à Copenhague, nous appelons les responsables politiques et citoyens en Ille-et-Vilaine. Chacun doit s'engager à son niveau et répondre à l'ultimatum climatique qui s'impose à nous.** »